



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre les déserts médicaux - Nouvelles incitations

Question écrite n° 43233

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conclusions d'une étude récemment menée par l'administration du ministère sur l'efficacité des incitations financières à l'installation de médecins dans les déserts médicaux. Il ressort de ladite étude que ces mesures sont insuffisantes. En effet, alors que les tensions sont de plus en plus grandes et que près de 10 pour cent des Français vivent dans des zones sous-dotées en médecins, il apparaît nécessaire de travailler à d'autres formes d'incitations portant notamment sur l'allègement de la charge de travail ou encore la lutte contre le risque d'isolement. Aussi, Mme la députée souhaiterait que le M. le ministre puisse lui faire connaître le bilan des dispositifs existants. Elle souhaiterait également connaître les suites qu'il entend apporter à ce rapport afin de prévoir de nouvelles mesures incitatives tenant compte de l'ensemble des freins à l'installation des médecins dans les déserts médicaux.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43233

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 28 février 2022

Question publiée au JO le : [21 décembre 2021](#), page 8994

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)